

# Espace, territoire et urbanisme

## Le sens de l'espace : Rapport du social à la spatialité

**Amor Belhedi**

Professeur émérite FSHS, Université de Tunis

Emmanuel Kant, le philosophe était géographe, a écrit un ouvrage de géographie physique, il préconisait que « *pour comprendre l'homme il faut étudier son milieu* ». Pour lui, l'espace est « *la condition de toute expérience des objets* », chacun de ces objets est une forme limitée de l'espace (Kant E, 1781)<sup>1</sup>.

De l'autre côté, « on ne voit pas comment échapper à l'espace à moins de se soustraire au monde », écrivait Gilles Deleuze tandis que Martin Heidegger (1990) pensait que « l'être, c'est toujours un être là »<sup>2</sup> (Belhedi A, 1993). Condition de l'être, l'espace correspond à une nécessité biologique selon les travaux des éthologues qui fait que la vie organise son espace. Il correspond aussi à une nécessité sociale à travers l'appropriation. « *L'espace est non seulement un milieu physique mais aussi une organisation antérieure* » (Rochefort M, 1976), une image, un produit de la société qu'on ne peut comprendre qu'en le producteur.

L'espace est l'étendue aménagée par l'homme pour y vivre, s'y reproduire et y bien être. C'est un espace social régi par la reproduction, l'interaction et la régulation sociales selon la perspective marxiste/radicale ou libérale (Racine J-B, 1989). Il est projection des rapports sociaux dans l'espace et le temps, d'où la déformation/médiation dont la pratique renvoie à une dimension subjective et cognitive et surtout socio-politique.

Quel est le sens de l'espace ? Voilà une question qui peut paraître simple, voire triviale, mais dont la réponse n'est pas forcément concordante selon qu'on privilégie le caractère matériel (étendue), la dimension socio-politique (image, produit) ou systémique (effet de rétroaction, effet du milieu) de la spatialité.

La banalisation sémantique du concept relève-t-elle de la mode ou d'un recentrage ? Jacques Lévy (1999) parlait de *tournant géographique* dès les années 1980 dans la mesure où la Géographie devient plus sociale, mais les sciences sociales intègrent davantage l'espace, l'espace est devenu un « *instrument d'un nouveau mode de penser* » donnant lieu à un *tournant spatial* (Alvavenga et Maltcheff, 1980). On peut convenir avec René Thom (1974, 1988) qui écrivait que « *toute science est l'étude d'une phénoménologie, or qu'est-ce qu'un phénomène ? C'est ce qui apparaît et toute apparence se manifeste sur un certain*

---

<sup>1</sup> Cf. La critique de la raison pure, 1781.

<sup>2</sup> Le terme allemand *Dasein* n'a pas d'équivalent en français, il est traduit par *être-là, être le-là*

*espace* ». De la géographie à la linguistique, de la géométrie à la psychologie, de l'économie à la sociologie, de l'aménagement à l'urbanisme, toutes les disciplines, de différentes manières certes, traitent de l'espace à divers degrés et avec des postures et des éclairages différents (Belhedi A 1993).

On abordera d'abord la question de la matérialité spatiale (1) avant de traiter de la territorialité (2) dans son rapport au social pour s'interroger à la fin sur la posture de l'aménagement et de l'urbanisme face à la spatialité (3).

## **1- Espace et transaction sociale : rapport du social à la matérialité**

La multiplication des discours, des contres-discours et des paradigmes sur l'espace fait qu'une question centrale soit posée : *quel est le statut de l'espace dans le complexe rapport de la société à la matière ?* En témoignent les débats suscités par l'article de Paul Claval (1979), intitulé "le marxisme et l'espace" ou les positions de sociologues marxistes comme H. Lefebvre et M. Castells (cf. en particulier la revue Espace et Société) ou de géographes radicaux de l'école anglo-saxonne comme David Harvey. Quel est le lien entre les structures sociales et l'espace et comment s'opère la médiation ? Quelle serait la signification sociale du spatial ou l'expression sociale dans l'espace ? Peut-on parler d'autonomisation de l'espace avec la présence de mécanismes propres indépendamment des rapports sociaux ? Si non, comment expliquer les régularités des distributions spatiales, observées dans des sociétés contrastées et des systèmes antinomiques ? Je me limiterais ici seulement à éclairer un peu ce rapport complexe du social à la matérialité spatiale qui est au centre des préoccupations de tous ceux qui ont à faire à l'espace des sociétés : géographe, aménageur, urbaniste, économiste, ...

### **1.1-L'espace : support et produit**

Trois postures se présentent à ce niveau. D'abord ceux qui pensent que l'espace n'est qu'un support matériel neutre pour l'activité humaine. Il est considéré dans le sens d'étendue qui n'a de social que ses propriétés intrinsèques comme localisation (site, position), étendue (caractéristiques techniques...), contrainte et potentialité. L'étude de l'espace en soi n'a pas de signification sociale et privilégie la dimension technique et matérielle propre.

Ensuite ceux qui estiment que l'espace est *un produit* social, un *corrélatif* et une *pro-jction* des rapports sociaux à la fois. Dans cette perspective, l'étude de l'espace en soi n'a pas d'objet, elle est médiation pour étudier la société. L'espace n'est même pas un facteur explicatif, il constitue une "*image*" dans le sens de *reflet* neutre du groupe social et l'explication est à posteriori, en fait, il s'agit d'une reconstitution.

Enfin, l'espace n'est pas passif, il agit sur l'individu et la société et façonne à terme sa représentation et sa pratique dans un rapport dialectique complexe qu'on comprend aisément dans le cadre de la théorie des systèmes

En fait, même dans sa dimension matérielle technique, l'espace est perçu toujours selon un filtre social (collectif ou individuel), perçu et pensé en fonction des contraintes qu'il présente et des potentialités qu'il offre face à un objectif social donné et sur la base de moyens bien déterminés, selon une grille de pertinence qui stipule l'adéquation entre les moyens et les objectifs et la praxis.

## 1.2- Science et praxis

Il fallait distinguer les sciences de l'homme dont l'objet est la connaissance historique de la réalité matérielle à travers une pratique et les sciences de la nature dont l'objet est la connaissance de la réalité matérielle. Les sciences de l'homme sont des connaissances dont l'objet relève de la réalité historique et non matérielle contrairement aux sciences de la matière. C'est le cas de la physiologie du son et de la linguistique, la géographie à travers ses deux branches physique et humaine, l'architecture comme technique et expression...

On comprend ainsi les rapports entre les formes spatiales et les pratiques sociales posant la question de la pertinence.

## 1.3- Pertinence et espace

L'espace est une catégorie abstraite, même si on parle d'espace concret (La Tunisie, Tunis, Sidi Bou Saïd...) qui n'a de valeur que par les objets qui le ponctuent et n'a de sens qu'à travers une pratique qui débouche sur la perception, le classement et la hiérarchisation selon une finalité utilisatrice (production/consommation) ou transformatrice (aménagement/urbanisme). L'espace est but ou moyen selon la pratique et la finalité de l'acteur : l'usage ou la transformation.

Le terme espace n'a jamais été aussi flou et ambigu qu'au moment où il a été socialisé et employé. La pertinence d'un concept conduit souvent à sa banalisation qui nous renvoie à deux processus contradictoires :

1 - L'espace devient de plus en plus une *catégorie globalisante* comme tant d'autres (la loi, l'Etat, le pouvoir...). Il renvoie, en fait, à une pluralité d'espaces enchevêtrés et multiscalaires. Ce qui est peut-être important, ce n'est pas l'espace physique mais l'usage de cet espace, « les acteurs qui utilisent cet espace et les réseaux de relation dans un ou plusieurs espaces » disait Jean Rémy (1991).

2 - La *relativisation de l'espace* qui va pair avec la temporalisation et la déterritorialisation croissantes qui font que tout est soumis au règne de l'éphémère et de l'obsession de l'avenir (Racine J-B., 1989). *L'espace relatif* devient déterminant en dépassant la neutralité prétendue de l'espace par l'introduction de la fonction d'usage et l'importance du vécu et de la praxis.

Il y a dépassement de l'espace étendue (infini, homogène, neutre, passif et support) et de là celui de l'espace objet de connaissance (Alvavenga et Maltcheff, 1980) vers un espace produit, surdéterminé par l'action sociale. Le discours quotidien distingue bien des espaces sans les isoler selon leur usage, il décrit

l'espace social ou l'usage de l'espace, c'est à dire une pratique sociale de l'espace (Lefèbvre H, 1986) : café, salon de thé, hôtel, centre commercial, centre-ville, banlieue, maison de culture, lieu du travail...

Outre la pluralité et la relativisation, on découvre la finitude et la rareté de l'espace d'où la *valeur d'usure* comme il plaît à J.B Racine (1982) de l'écrire. On découvre que l'espace qu'on prend souvent comme entité absolue, unique et imposée n'est pas un espace obligé. Ce n'était qu'un espace possible, un choix à un certain moment avant de devenir une contrainte ou un schème mental. Il est l'expression « *de l'usage de la liberté dans l'histoire* », un espace parmi d'autres espaces possibles.

Le déterminisme, naturel, historique ou culturel, est prégnant et nous emprisonne. Souvent, on voit l'existant comme si c'était la seule voie possible, ce qui contribue à reproduire l'ordre établi, l'espace constitue une médiation de reproduction sociale à travers la codification et la normalisation.

#### **1.4- La médiation**

L'espace intervient dans la combinaison des divers facteurs à travers la combinaison synchronique de facteurs ou la proxémie donnant lieu à *l'effet du milieu*, il assure ainsi *la médiation* du rapport social vertical. Il génère des effets propres à l'espace mais non autonomes, des effets qui se déduisent de la structure spatiale mais qui ne se comprennent qu'à partir de la structure sociale.

La relation n'est ni directe, ni linéaire ; elle est plutôt médiatisée et complexe ce qui fait qu'il ne suffit pas souvent de modifier l'espace pour changer la société. Les villes nouvelles ou les centralités créées découlent de ce paradigme transformateur (aménagiste) et ont connu des destinées controversées.

D'autre part, l'étendue est convertie en signes et codifiée, la relation à l'espace se définit par rapport à la relation à la société, les représentations et la projection en devenir, le rapport est médiatisé et la position spatiale n'est pas neutre, elle exprime la position sociale. En outre, les formes spatiales déterminent et sont déterminées par les pratiques à travers les valeurs socio-culturelles du groupe social, ses représentations et ses normes.

Toute pratique implique la connaissance de la réalité matérielle sur laquelle elle s'exerce, connaissance qui se trouve impliquée dans la pratique ce qui explique que le même objet peut donner lieu à des pratiques différentes. On trouve là, l'apport de la sémiologie et son intérêt dans l'analyse de l'espace. L'objet spatial est pris à travers le sujet qui l'informe et le déforme, l'étendue est convertie en signes qui fondent la vision et de là la pratique qui détermine à son tour les formes.

#### **1.5- Le recto et le verso**

Les deux aspects, matériel et historique, de la réalité sont inséparables comme le mot et le son, l'idée et le langage, le recto et le verso d'une pièce. On ne peut pas concevoir une société sans espace. L'espace physique devient une réalité historique dès qu'il y a intervention de l'homme, il devient un espace social

géographique, un espace social : « *un recto et un verso corrélatifs* » (Racine J-B., 1982). L'aménagement et l'urbanisme se basent sur les pratiques sociales et les données physiques afin de modifier l'espace et la société à la fois selon les cas. La réussite de l'aménagement se mesure par le degré d'insertion à l'intérieur de ces deux séries corrélatives. On retrouve ici le paradigme structuraliste, Charles Hussy (1980) parle d'*écogenèse* dans le sens de production du milieu géographique, c'est à dire une transformation matérielle de l'espace et une modification corrélative des rapports sociaux. L'écogenèse est un devenir de l'espace, corrélatif d'un devenir de société, c'est une construction matérielle et sociale à la fois.

Schéma du Recto-Verso

<b>Recto</b>	<b>Modification</b>	<b>Verso</b>
Espace étendue Réalité matérielle Théâtre/support	Action de l'homme	Espace produit, construit Réalité historique Praxis
Description de la terre Formes spatiales	Signes/Signatures Organisation Géographie Urbanisme	Ecriture, Signes à déchiffrer Fonction, signification, valeur

L'objet, comme le sujet, se construit dans et à travers la connaissance et la pratique. A partir de l'action matérielle sur l'espace se structure le système des rapports sociaux qui s'inscrivent dans l'espace et finissent par s'ériger en normes et valeurs. Ce recto-verso est loin d'être une simple superposition, il est corrélatif et interactif, chaque face agit sur l'autre. C'est à travers l'espace que les rapports et les comportements se trouvent intériorisés, pérennisés et imposés. Le comportement de classe se révèle à travers la fréquentation des lieux et la signification qu'on leur donne. Il est incontestable qu'"*il est impossible d'avancer dans l'explication des phénomènes spatiaux réglés par des processus sociaux, sans utiliser des théories de la société*" (José L Corragio 1977).

L'espace constitue une structure de reproduction et de résilience du système social, une méga-structure.

### 1.6- Espace et société : Méga-structure et système

La société est un véritable système ouvert, dans le sens systémique du terme (De Rosnay J. 1975)<sup>3</sup> tandis que l'espace constitue une structure organique qui intègre les autres structures, une *méga-structure* qui assure la médiation et la pérennisation des rapports sociaux. La relation est interactive et dialectique, l'espace n'est pas une simple pro-jection : "*Les structures spatiales déterminent*

<sup>3</sup> C'est à dire un ensemble d'éléments reliés cybernétiquement en des structures et sont en interaction dynamique permanente avec tous les processus caractéristiques d'un système comme la finalité, l'autorégulation, la variété requise et l'entropie, la résilience, la contradiction systémique.... (De Rosnay J 1975).

*donc des effets propres mais non autonomes, c'est à dire des effets qui se déduisent comme tels de la structure spatiale, mais qui ne peuvent se comprendre qu'à partir de la structure sociale"* (Remy J et Voye L, 1981).

Le système social et l'espace corrélatif entrent en contradiction dans la mesure où la synchronie n'est ni immédiate, ni évidente. Le système social dispose d'une plus grande aptitude à s'adapter à son environnement extérieur contrairement à la structure spatiale qui est dotée d'une plus grande inertie, c'est la *contradiction systématique* entre le système et sa structure spatiale, générée par les rythmes différents d'adaptation et de transformation de la société et de son espace. Cette contradiction caractérise aussi le rapport société-environnement.

Cette inertie contrarie tout effort de changement dans la mesure où les formes d'organisation spatiale sont l'une des plus rigides. Une ville, un centre, une autoroute ou un équipement sont construits pour de longues périodes ; mais entre-temps la société évolue et change de pratiques et de valeurs. C'est pourquoi il est très dangereux de négliger le rôle de l'espace et des formes spatiales dans l'accélération ou l'entrave aux changements. L'inertie spatiale est parfois telle qu'elle oriente l'évolution postérieure et réduit les chances de tout changement. Cette inertie est, par exemple, derrière la divergence cumulative des espaces et explique l'aggravation des inégalités régionales (Belhedi A, 2019).

### **1.7- L'espace sémantique : une écriture**

L'espace n'est que ce qu'on lui donne comme sens, ce qu'on pense qu'il est. Cet espace n'est rien sans les hommes qui lui donnent un sens comme disait Jean Michel Bertrand (1978) : *"la ville est faite plus d'idées que de pierres ou de bétons"*. L'organisation spatiale est destinée à répondre aux besoins de la société, les différences ne sont que des adaptations à l'espace physique. *"Les hommes ne peuvent rien voir autour d'eux qui ne soit leur visage, qui ne leur parle d'eux-mêmes"* disait Karl Marx, si bien que l'espace aménagé se révèle un texte, une écriture où se projette celui qui l'a créée : le paysage New yorkais ou de Tunis<sup>4</sup>.

La ville est un livre ouvert, écrit par la nature d'abord, la société (historique et actuelle) ensuite où le jeu d'acteurs est omniprésent qu'il convient de bien déchiffrer, les formes ne sont que les résultats de processus cachés et/ou voilés (Belhedi A, 2017). Au lieu de partir de l'objet, on part du sujet qui conçoit, construit et produit l'espace matériel qui contribue à son tour à façonner l'Homme et la société. Avant d'être construit matériellement, l'espace est produit idéellement chez le producteur qu'il soit l'habitant, le technicien ou le politique. L'espace est *un sémantide* au sens de Jacques Ruffle (1976) ou de Roland Barthes qui écrivait que *"tout usage social est converti en signe de cet usage"*. L'espace est à la fois un produit et un construit, il n'est intelligible qu'en rapport à celui qui

---

<sup>4</sup> Le paysage new-yorkais avec les gratte-ciels, les pylônes, le design de verre et de béton, l'éruption brutale du CBD et du World Trade Center avec l'antimonde qu'il secrète et cultive (Harlem, drogue, ghetto noir...) sont en totale adéquation avec l'idéologie sous-jacente et qui y vit (J.B Racine 1989). On peut faire de même pour tous les paysages (Belhedi A, 1993). De la même manière en Tunisie, l'habitat spontané, les cités populaires et de recasement et les quartiers chics et les gated cities de la capitale reflètent le degré de ségrégation socio-spatiale.

l'a construit et produit que ce soit la nature (inconsciente et matérielle) ou la société (consciente, collective ou individuelle, matérielle et idéale). La relation avec l'espace devient elle-même objet d'étude posant ainsi la question de l'autonomisation des éléments du binôme.

### **1.8- De l'autonomie du spatial et du social**

L'espace charrie le rapport social, « *les rapports sociaux de production ont une existence sociale en ce qu'ils ont une existence spatiale : ils se projettent en un espace, ils s'y inscrivent en le produisant* » (Lefebvre H). Il assure la médiation des rapports et leur reproduction. C'est là où réside la difficulté de la mise en perspective du social avec le spatial et l'intérêt d'une problématique relationnelle de la transaction sociale et du rapport général du social à la matérialité. « *La structuration de l'espace est la dimension spatiale des rapports sociaux et ceux-ci étant lutte des classes, la structuration de l'espace est lutte de classes, non seulement en ce qu'elle en est le produit, mais en ce qu'elle en est un enjeu et même un moyen* » (Lipietz A 1977).

La présence de processus spatiaux (hiérarchiques, allométriques, gravitaires, divergence/convergence...) ne nie pas le rapport au social, la régularité des distributions milite en faveur d'une autonomie. Il existe entre la société et son espace une correspondance synchronique et diachronique qui les englobe dans un même système de causalité circulaire (Isnard H, 1978). L'espace n'est pas un simple produit corrélatif ou projectuel, il est doté de mécanismes et de processus propres qui assurent la régulation spatiale et de là sociale.

Certains processus modulent l'action humaine et assurent un équilibre spatial dynamique. C'est le cas des processus de convergence-divergence qui expliquent les mécanismes d'implosion/explosion urbaine, la différenciation de l'espace en fonction de l'accessibilité différentielle : l'exurbanisation, la périurbanisation, le desserrement, la concentration ou la dispersion... Les éléments varient mais les relations restent relativement invariantes ce qui explique l'inertie, la structuration et la contradiction et les contraintes au changement. Les formes d'organisation spatiale sont rigides et restent longtemps après la disparition des impératifs qui leur ont donné lieu. Nos villes sont organisées par un système qui n'a plus lieu et continuent à faire face aux besoins nouveaux, d'où la permanente distorsion que l'urbanisme peine à résorber.

Le rapport du social à l'espace n'est qu'à peine ébauché. De la façon dont sera examiné dépendra l'apport de l'aménagement et de la planification spatiale qui visent corriger le social par l'action sur l'espace. L'espace peut handicaper ou favoriser un projet social sans qu'il soit l'élément moteur ce qui en fait de lui un élément stratégique.

### **1.9- Effet du milieu, territorialité et contextualisation du social**

A son tour, l'espace influence l'individu et le groupe à travers *l'effet du milieu* et *l'effet spatial* qui modifie les conditions de la vie collective et

individuelle (Durkheim F, 1973), il est lié à l'effet de la co-présence spatiale d'éléments naturels et sociaux, différents et arrangés.

Le milieu, bien qu'il ait une connotation physique, a un versant social incontestable lié à la société ancrée dans son espace au point qu'elle en devient le produit. Les concepts d'économie d'agglomération et d'économies externes ne sont qu'un aspect de ces effets spatiaux au niveau économique, la mentalité et les mœurs au niveau social sous l'effet de la combinaison de la proximité-homogénéisation-normalisation. L'espace assure la médiation entre le groupe et l'individu selon un triangle individu-société-espace.

L'espace est une des ressources à travers laquelle se construit l'inégalité, il charrie du pouvoir et est l'objet d'importants enjeux. Il permet de réguler/accuser les inégalités sociales à travers la mobilité, l'agrégation/dispersion, la séparation/cloisonnement, la centralité... Le processus s'opère aussi à travers les règles (Codes, lois, règlements), les zoning, les normes (CUS, COS, PIF, emprises ...) et la planification spatiale (SNAT, SRAT, PDU, PAU, PAD...) assurant la reproduction du système social, ce qui pose la question du rapport politique à la spatialité, le concept de territoire devient alors central.

## 2- De l'espace au territoire

L'espace humanisé et socialisé devient un territoire qui implique un rapport politique. Inégalement approprié, des tensions permanentes se trouvent générées entre les classes, les groupes et les acteurs qui s'approprient les portions, socialement significantes et politiquement porteuses, de façon exclusive ou prioritaire.

### 2.1- De l'espace au territoire

Le territoire est cet espace approprié (occupé, délimité, contrôlé et revendiqué), aménagé, structuré et organisé en vue de la reproduction du groupe social qui l'occupe, son développement et son bien-être. Son organisation est une nécessité biologique et sociale à la fois, « *cet espace a été façonné, modelé, à partir d'éléments historiques ou naturels mais politiquement* », la rigidité des formes matérielles assure la pérennité et la reproduction des formes sociales qui créent des configurations spatiales appropriées : c'est l'espace instrumental, **l'aménagement du territoire ou l'urbanisme ne prend-il pas les choses à l'envers ?**

Le concept est lié à l'exercice du pouvoir d'un groupe social sur l'espace et a une dimension collective. Le territoire est, à la fois, l'espace physique avec ses caractéristiques et sa configuration, l'espace économique, social, subjectif/affectif (vécu, représenté, espace de vie) et politique lié au pouvoir, charriant les rapports de conflits et le jeu des acteurs. Le territoire se trouve à l'intérieur du triangle "société-homme-espace", la territorialité est l'inscription de l'humanité dans la spatialité dont les fondements débouchent sur l'appropriation et l'identification.



## 2.2- Le triptyque territorial

La territorialité passe par l'appropriation à la fois matérielle et idéelle. Elle a une dimension symbolique qui s'exprime par une structuration de l'espace (sacré/profane, privé/public, primaire/secondaire...) et la régularisation sociale dont les modalités d'expression diffèrent selon les sociétés. Elle a trois fondements au moins : l'appropriation, l'appartenance et l'identification (Belhedi A, 2006, 2016, 2017).

\* Le territoire est un espace approprié avec le sentiment de son appropriation, il est à l'espace ce que la conscience (de classe) représente à la classe. Ce territoire se trouve nommé, reconnu et borné. L'appropriation s'entend ici dans ses deux sens : le sens juridique de *la propriété*, mais aussi le sens symbolique d'*espace propre*, organisé à l'image de celui qui l'occupe et l'organise. La dimension affective et culturelle est nécessaire pour s'approprier l'espace. Le territoire est l'espace d'appropriation d'un projet, d'une démarche, d'un programme et d'une altérité (Muis A-S 2014), d'une destinée et d'un passé individuels et collectifs. Il est lié à *la socialisation de l'espace*, relève d'une nature collective et non individuelle si l'on exclut la proxémétique (la maison ou la chambre...) et intègre l'idée d'autorité et de gestion (Le Berre 1992). Le territoire est la projection spatiale des structures sociales allant du marquage et du découpage spatial à la gestion et à l'aménagement de cet espace fondant ainsi la spécificité du groupe et son identité.

\* L'appropriation spatiale conduit à l'appartenance de l'individu et du groupe à cet espace : « *je suis d'ici ou de là, je suis tunisois, sfaxien, sahelien...* », mais aussi l'appartenance de l'espace au groupe social, on appartient à un territoire donné qui est souvent multiscalaire hiérarchisé à deux ou trois niveaux (Saïdi, El Ala, Kairouan, Tunisie, Maghreb, Méditerranée, Monde arabe, Afrique, Monde islamique...).

\* L'appartenance à un territoire débouche sur l'identité qui se trouve révélée par l'altérité et réciproquement (Mancebo 2008). Le territoire assure l'identification de l'individu et du groupe à la fois... Il permet la cristallisation des représentations individuelles et collectives et des symboles fondateurs, d'identification et de référence. Le territoire est un espace représenté, pratiqué et socialisé ; hérité, assumé et voulu. Il assure l'enracinement historique et la projection future à la fois. C'est *un espace produit* dans le sens matériel et idéal, il permet à l'individu l'insertion dans le groupe et à ce dernier l'altérité. Le territoire est l'espace du « *bien chez soi et bien être ensemble* » (Di Méo G, 2001, p.35), il assure le lien social, médiatise le rapport à l'autre et constitue aussi un bien collectif.

Le territoire est *un triangle* dont les sommets sont formés par l'espace (métrique et sensible), le système écologique et la société (culture, économie,

politique...) et dont la dimension politique est fort marquée par les différents acteurs (Etat, collectivités, société civile) et échelles (locale, régionale, nationale).

### **2.3- Le territoire ou le rapport politique à l'espace**

Le territoire constitue un véritable système régi par la solidarité et la compétition de ses parties, les contradictions systémiques et la régulation. Il assure des fonctions antinomiques : l'identité et l'altérité, l'intimité et la sociabilité, la régulation et les conflits, solidarité et compétition. Ce territoire est devenu, de plus en plus, un facteur et un objet de développement durable ou territorial (Belhedi A 2016).

Le territoire n'existe pas en dehors de la société, il y a lieu de favoriser la socialisation et l'appropriation des divers espaces par les populations concernées au niveau de l'individu et de la collectivité. Un des facteurs du développement territorial est de faire du territoire un objet et un facteur du développement. La territorialité constitue ainsi une finalité à atteindre dans le rapport entre le groupe social et son espace.

Le territoire est un concept global et complexe qui intègre plusieurs dimensions : la matérialité, le politique, les pratiques, les représentations, les valeurs, les décisions et les rapports sociaux. Tout espace aspire à devenir un territoire.

## **3- Aménagement et urbanisme : le paradigme transformateur**

La tâche de l'aménagement et de l'urbanisme est surtout la régulation et la restructuration de l'espace à travers la réglementation, la normalisation et l'action physique de transformation de l'espace des sociétés. Toutefois, ils contribuent aussi à charrier le pouvoir et véhiculer les inégalités, reproduire les rapports sociaux ou se limiter à la simple régulation socio-spatiale.

### **3.1- Aménagement et urbanisme : La régulation de l'espace**

L'aménagement intervient là où il y a un dérèglement ou un dysfonctionnement pour pouvoir réguler et résoudre les problèmes posés, il assure la régulation sociale à travers la spatialité. L'aménagement est cette action volontaire, consciente, programmée et réfléchie d'une collectivité sur son territoire qui consiste à modifier, rectifier, corriger, adapter et transformer, voire re-structurer un espace donné en vue d'un objectif déterminé, il s'impose dès que l'espace ne répond plus aux besoins du groupe social, ce qui en fait de lui une action permanente.

L'aménagement combine plusieurs composantes à la fois complémentaire et contradictoires : économique, sociale, environnementale, spatiale dans le souci de combiner l'efficacité, l'équité, le respect de l'environnement et une structure spatiale viable, anticipatrice et durable ? De ce fait, l'aménagement constitue des enjeux, charrie du pouvoir et sous-tend des conflits incontournables qui exigent

des arbitrages et des compromis assurés par le politique qui peut les accuser en fonction de la nature du système politique en place. Il s'appuie sur une conception globale du territoire, une analyse rétrospective (bilan) et prospective (perspectives) à la fois fédérant plusieurs disciplines et compétences et concerne toutes les sphères de la collectivité.

L'urbanisme s'occupe plus particulièrement de l'espace urbain, la manière de penser, concevoir la ville et l'organiser, C'est « *Un ensemble de mesures techniques, administratives, économiques et sociales qui doivent permettre un développement harmonieux, rationnel et humain des agglomérations* » pour nous limiter à la définition la plus élémentaire (Petit Larousse Illustré).

On peut se poser la question si pour modifier les rapports sociaux, on pourrait changer l'espace dans la mesure où il y a une totale adéquation entre les configurations spatiales, le comportement et les structures sociales ? On retrouve là, l'origine de l'utopie spatiale qui a donné lieu à une importante littérature sur la cité idéale (Claval P, 1981) qui évacue même l'espace et les rapports sociaux. On retrouve aussi la Charte d'Athènes et l'école fonctionnaliste mais aussi les villes nouvelles dont on connaît les échecs et les succès. On peut convenir avec Jean Bernard Racine qu'il faudrait mieux inverser la démarche et partir du social pour que l'utopie soit au moins plus fructueuse.

### **3.2- Le dérèglement constant et la contradiction systémique**

Le dérèglement est le résultat d'une différence de rythme entre les besoins d'une société qui évolue lentement et l'inertie des équipements matériels et des constructions et leur évolution en escalier par des sauts suivis par des périodes de stabilité : c'est le cas d'une route, d'un barrage, d'un échangeur, ou d'une zone industrielle...

Le dérèglement constitue ainsi la situation permanente dans le rapport à l'espace dans la mesure où nos besoins évoluent rapidement. On se trouve toujours en situation de dépassement ? L'urbanisme et l'aménagement constituent les outils de la régulation : l'anticipation, la programmation et le suivi constituent les instruments appropriés pour pallier à ces lacunes.

### **3.3- La régulation sociale par l'espace**

Tout aménagement véhicule en soi une inégalité sociale et spatiale à travers la péréquation. Il charrie du pouvoir et assure le transfert de richesses entre les catégories sociales et les espaces auxquels il faut donner de l'importance dans les problématiques de recherche et les méthodes d'analyse.

Quelque soit le champ de recherche adoptée, l'optique disciplinaire utilisée, la question du pouvoir et de l'inégalité est à ne pas oublier du champ de vue. Malheureusement les textes législatifs, les zonings, le niveau des CUS et des COS et le tracé des voies charrient tous des inégalités et voilent le transfert de richesses au nom de la normalité : un règlement ou un zoning cache le changement de

destinée de milliers de gens dans un sens ou un autre malgré l'existence de procédures de compensation qui restent des palliatifs. Une véritable péréquation doit être instaurée entre les divers espaces et de là ceux qui y vivent.

Partout dans le monde, parallèlement à l'urbanisation croissante, on assiste à la crise urbaine dont l'expression est la ségrégation, la fragmentation, la détérioration du cadre de vie, l'allongement des déplacements et du budget temps alors que les textes régissant l'urbanisme se multiplient sans pouvoir maîtriser les dérèglements de la vie urbaine.

Dans les pays en voie de développement, la ville même est souvent née d'une crise urbaine qui continue à s'amplifier alors que les pouvoirs publics se limitent souvent à la réglementation beaucoup plus que la création urbaine, contribuant à maintenir le statu quo à part quelques exceptions, reconduisant les situations de fait et réconfortant souvent les coups partis (Belhedi A, 1979). Les exemples sont nombreux : Cité Tadhamen Centre urbain Nord, El-Ghazala, Med V et Montplaisir sont des exemples indicatifs des dérapages.

## Conclusion

L'espace est une étendue matérielle ponctuée d'objets et de lieux qui ont plus de sens que le contenant, une organisation, une image, une ressource et un enjeu aussi bien individuel que collectif (Belhedi A 1993). Humanisé et socialisé, il devient territoire qui permet au groupe de vivre, se reproduire et de se projeter.

L'aménagement assure cette projection dans l'avenir de nature à répondre aux besoins évolutifs de la société, d'où la perpétuelle tension société-espace. Le dénouement passe par l'urbanisme et l'aménagement qui doivent dépasser la problématique technique, nécessaire et incontournable mais insuffisante pour intégrer la dimension socio-politique.

La plupart des problèmes posés proviennent du fait que les solutions ont été souvent techniques et n'ont jamais posé la véritable question des rapports sociaux et de pouvoir.

## Bibliographie

- Alvavenga A., et Jacques Maltcheff J., 1980, « L'espace, nouveau paradigme ? ». *Espaces et Sociétés*, n° 34-35, Paris, Anthropos.
- Belhedi A., 1979, « Crise urbaine et urbanisme », pp.21-28, in *Revue Tunisienne de l'Équipement*, n° 30, Ministère de l'Équipement.
- Belhedi A., 1989, *Espace et société en Tunisie*. Thèse de doctorat d'Etat es-sciences sociales, FSHS, Tunis, 3 vol. 296, 305 et 252 p.
- Belhedi A., 1992, *L'organisation de l'espace en Tunisie*. Production et reproduction de l'espace. FSHS, Tunis, 270p.
- Belhedi A., 1993, « L'espace géographique. De l'absolu au relatif », pp.9-29, in *L'espace. Concepts & Approches*, FSHS, Tunis, 153p.
- Belhedi A., 1995, « Espace et transaction sociale. Rapport du social à la matérialité ». *Cours public*, Ramadhane 1990, Faculté des Lettres de Manouba, Série cours n° 2, pp.39-50.

- Belhedi A., 2006, « Territoires, appartenances et identification. Quelques exemples à partir du cas tunisien ». *L'espace Géographique*. N° 4, p.308-314.
- Belhedi A., 2016, « Territoire, développement territorial, gouvernance ». Colloque international « *Gouvernance et communication territoriales* », FSEG Mahdia, Université Sophia Antipolis, Université de Toulon, IRA, ISG Gabes. Mahdia 7-9 avril 2016, Hôtel Royal Mansour. Publié in *Revue des Régions Arides* n° 40/2, pp.3-16, in *Actes du Colloque International du Collectif de Recherche « Langages, objets, territoires et hospitalités ». Gouvernance et communication territoriales*. 7-9 avril 2016. Meyer V, Sghaier M, Farhat A Henchiri J, Ben Slymen S (dir). Mahdia (Tunisie. *Revue des Régions Arides*, Institut des Régions Arides (IRA), Mednine, 40 (2/2016), 593p. (paru le 31/01/2017).
- Belhedi A., 2017, *L'épistémologie de la géographie. Déchiffre l'espace*. CPU, 297p
- Belhedi A., 2018, *Du lieu au territoire. Trajectoires, itinéraires et postures paradigmatiques de la Géographie*. 311p, FSHS,
- Belhedi A., 2019, « Les disparités régionales en Tunisie », in *les Conférences de Beit-Al-Hikma*, Vol. 5, pp.7-62.
- Bertrand J.M., 1978, *Pratique de la ville*, Masson. 212 p.
- Castells M., 1975, *La question urbaine*. Maspero.
- Claval P., 1979, « Le marxisme et l'espace », *L'Espace Géographique*.
- Corragio J.L., 1977, « Social Forms of Space Organization and their Trends in Latin America ». *Antipode*, n° 1.
- De Rosnay J., 1975, *Le microscope. Vers une analyse globale*. Seuil.
- Di Méo G., 2001, *Géographie sociale et territoire*. Noisy le Grand, Edition Nathan Université, 303p
- Durkheim F., 1973, *Les règles de la méthode sociologique*. Bibliothèque de Philosophie Contemporaine PUF.
- Heidegger M, 1990, *Être et temps*. Gallimard, 589p, Trad. F Vezin
- Hussy Ch., 1980, *Genève, étude régionale. Essai d'analyse sémiologique en géographie humaine*. Peter Land édit, Berne, 449p.
- Isnard H., 1978, *L'espace géographique*, PUF, Coll. Sup.
- Le Berre M., 1992, « Territoires ». *Encyclopédie de Géographie*, Economica, p.601-622.
- Lefèbvre H., 1986, *La production de l'espace*. Anthropos, 3ème édition, 485 p.
- Lévy J., 1999, *Le tournant géographique. Penser l'espace pour lire le monde*. Belin, Coll. Mappemonde. 400p.
- Liepietz A., 1977, *Le capital et son espace*. Paris, Maspero.
- Mancebo F., 2008, *Le développement durable*. 2<sup>ème</sup> édition, Paris, Armand Colin, collection U.
- Muis A-S., 2014, « Territoire, identité et gouvernance, Quelle équation pour un développement durable ? », <https://cybergeog.revues.org/26246>
- Racine J.B., 1982, « Formes spatiales et transaction sociale : vers une explicitation du rapport général du social à la matérialité ». *Rivista Geografica Italiana*. LXXXIX, 89, Fasc. 4, pp.502-526.
- Racine J.B., 1989, « L'espace, territoires et invention de l'avenir », in *L'espace*. Publication de l'université de Lausanne. Payot Lausanne, pp.65-92.
- Rémy J., et Liliane Voyé L., 1991, *Ville, ordre et violence. Formes spatiales et transaction sociale*. PUF. Coll. Espace et Liberté, 238 p, Paris
- Rochefort M., 1976, : *Economie géographique et aménagement du territoire*. CDU- Sedes, 159p.
- Ruffle J., 1976, *De la biologie à la culture*. Paris, Flammarion.
- Thom R., 1988, *Esquisse d'une sémiologie*. Paris, Interéditions.